

Arts et métiers de bouche

RNCP15102 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	221
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la licence professionnelle possède une bonne connaissance des procédés de réalisation et d'intervention ainsi que des matières premières et des produits finis. Il doit aussi avoir des capacités à organiser et gérer les activités de production avec souvent une responsabilité directe dans le domaine de la recherche et développement de solutions et procédés techniques, du management de la qualité et de la sécurité ou de l'action technico-commerciale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Fonction innovation et création

- Assurer la veille technologique, le suivi de l'évolution du marché et des réglementations, les attentes des consommateurs ;
- Appliquer et optimiser avec discernement les recherches et développements dans le cadre de son activité ;
- Proposer des approches et des méthodes de résolutions techniques et organisationnelles nouvelles.

Fonction étude technique

- Concevoir des réalisations culinaires ;
- Réaliser l'étude et le comparatif de solutions culinaires ;
- Réaliser les calculs nécessaires aux réalisations ;
- Développer des solutions techniques en prenant en compte leur histoire et les contraintes économiques et environnementales.

Fonction réalisation et suivi des activités

- Réaliser, si nécessaire, les réalisations complexes demandées ;
- Proposer des solutions de remplacement ;
- Assumer la responsabilité de la réalisation ;
- Suivre l'application des plans qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- Suivre les travaux des métiers connexes.

Fonction étude budgétaire

- Apprécier les coûts ;

- Finaliser de l'étude budgétaire et présentation de l'offre ;
- Gérer le planning prévisionnel des dépenses et des approvisionnements;
- Gérer le budget.

Fonction organisation des activités

- Réaliser la planification générale ;
- Organiser les activités de(s) équipe(s) en fonction de la solution retenue ;
- Organiser les essais et les contrôles ;
- Ajuster le programme des activités en fonction des aléas.

Fonction contrôle des activités

- Contrôler l'avancement et les conditions de réalisation des activités ;
- Contrôler la gestion des coûts ;
- Vérifier les activités par rapport au cahier des charges ou aux prévisions ;
- Assurer la gestion et le contrôle des temps d'exécution ;
- Définir les compétences et les habilitations nécessaires.

Fonction communication

- Rendre compte au chef d'entreprise, sous forme de synthèse, les résultats de l'activité engagée ;
- Réaliser des rapports périodiques ;
- Rédiger des bilans intermédiaires et finaux ;
- Présenter en anglais les travaux réalisés ;
- Contribuer au développement de l'image de l'entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les diplômés occupent des emplois variés selon l'importance ou la spécialisation des fonctions qu'ils sont conduits à occuper. Ils peuvent aussi exercer des emplois qui associent plusieurs fonctions ou bien évoluer dans leur carrière entre ces différentes fonctions.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans le domaine de la Production et de la Gestion de production

- responsable d'unité de fabrication
- responsable en production culinaire

Dans le domaine de la Recherche et du développement

- responsable développement produit et / ou procédé
- responsable en formulation

Dans le domaine du Management de la qualité et de la sécurité

- responsable qualité

Dans le domaine Technico-commercial

- responsable technico-commercial.

Ces postes évoluent vers des postes de cadre technico-commercial.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le responsable du parcours, des enseignants

des différentes spécialités (ou leur représentant) et au moins $\frac{1}{4}$ et au plus $\frac{1}{2}$ des professionnels concernés

COMPOSITION DU JURY — VAE

L'Administrateur général ou son représentant (président du jury), le responsable ou son représentant du service VAE, 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la LG ou son représentant, 2 représentants qualifiés des professions concernées.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15102/>